



Convention sur la  
diversité biologique



Réf.: SCBD/BS/ET/jh/71423

6 Avril 2010

## NOTIFICATION<sup>1</sup>

### Soumission d'information sur les activités de renforcement des capacités entreprises en soutien à la mise en œuvre du Protocole de Cartagena

Madame/Monsieur,

Une allusion est ici effectuée à la notification antérieure (2008-078) envoyée le 8 Juin 2008 et au rappel (2010-015) envoyé le 22 Janvier 2010 au sujet de la soumission d'information au Secrétariat en préparation à la cinquième réunion de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties chargées de l'examen du Protocole (COP-MOP).

Dans sa décision BS-IV/3, paragraphes 4, la COP-MOP a invité les Parties, autres gouvernements et organisations pertinentes à fournir de l'information sur leurs activités de renforcement des capacités au Secrétariat et au centre d'échanges pour la prévention des risques biotechnologiques au moins six mois avant ses réunions régulières afin de faciliter le compte-rendu complet de la mise en œuvre du Plan d'action pour le renforcement des capacités et le partage des expériences relatives aux activités de renforcement des capacités.

Dans cette optique, je désire inviter les Parties, autres gouvernements et organisations pertinentes qui ne l'ont pas encore fait à soumettre, aussi tôt que possible mais **au plus tard le 7 Mai 2010**, de l'information sur leurs activités de renforcement des capacités entreprises en soutien à la mise en œuvre du Protocole, en utilisant le format en ligne pour les « Activités, projets, opportunités et rapports de renforcement des capacités » disponible au centre de gestion du centre d'échanges pour la prévention des risques biotechnologiques au : <http://bch.cbd.int/managementcentre/edit/capacityBuildingInitiative.shtml>.

Étant donné qu'une masse critique de soumissions est cruciale afin d'assurer une évaluation complète et précise du statut de la mise en œuvre du Plan d'action pour le renforcement des capacités, il serait très appréciable si toutes les Parties, autres gouvernements et organisations pertinentes pouvaient gentiment soumettre leur information dans les délais prescrits.

Je désire profiter de cette opportunité pour vous remercier de votre coopération et votre soutien continu au travail du Protocole.

Je vous pris d'agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Ahmed Djoghlaf  
Secrétaire exécutif

<sup>1</sup>: Ceci n'est pas une traduction officielle. Il s'agit d'une courtoisie du Secrétariat.

Aux points focaux nationaux du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques (CPB) et du BCH; Points focaux nationaux de la CDB (où les points focaux CPB n'ont pas été désignés); Organisations pertinentes



Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique  
Programme des Nations Unies pour l'Environnement  
413 rue Saint-Jacques, Suite 800, Montréal, QC, H2Y 1N9, Canada  
Tél : +1 514 288 2220, Fax : +1 514 288 6588  
secretariat@cbd.int www.cbd.int



La vie en harmonie, vers le futur  
いのちの共生を、未来へ  
COP 10 / MOP 5